VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION

N° 2012-01-30

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 31 janvier 2012

Président : Monsieur François de MAZIÈRES (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE).

Sont présents : M. Claude JAMATI (pouvoir de M. Alain LOPPINET), M. Hervé HOCQUARD, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Alain-Michel LAMBERT), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Christian MAMY), M. Gilles PANCHER (pouvoir de M. Olivier FRAUDEAU), Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Christian JOUANE (pouvoir de Mme Véronique BANULS), M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ (pouvoir de M. Olivier COLLO), Mme Martine ARNAL (pouvoir de M. Claude VUILLIET), M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Kamel EL FEDIL, Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir de M. Pierre-Yves STUCKI), Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, M. Jean-Philippe BARRET, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Guy HEMET, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS (pouvoir de Mme Marie BOELLE), M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT (pouvoir de M. Arnaud MERCIER), Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Olivier LEBRUN), M. Michael THOMAS.

Absents excusés : M. Claude VUILLIET (pouvoir à Mme Martine ARNAL), M. Olivier LEBRUN (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Alain LOPPINET (pouvoir à M. Claude JAMATI), Mme Véronique BANULS (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Olivier COLLO (pouvoir à M. Jean-Philippe MALLÉ), M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Pierre-Yves STUCKI (pouvoir à Mme Roselyne LECOMTE), Mme Nathalie KRAMER, M. Alain-Michel LAMBERT (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Christian MAMY (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), M. Frédéric BUONO (pouvoir à Mme Daniella TROCHU), M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir à M. Gilles PANCHER), M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. François de MAZIÈRES), M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE (pouvoir à Mme Magali ORDAS), M. Arnaud MERCIER (pouvoir à Mme Martine SCHMIT).

Secrétaire de séance : M. Kamel EL FEDIL
Date de convocation : 24 janvier 2012

Date d'affichage de la convocation : 24 janvier 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72
Nombre de membres présents : 55

7 ter, rue Porte de Buc - 78 000 Versailles – Tél. : 01 30 83 03 10 – Fax : 01 39 53 96 14

N° de l'ordre du jour :

2012.01.30 : Convention de partenariat avec la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA) pour la réalisation du projet "Pour un chant" avec les établissements d'enseignement musical de Buc, Jouy-en-Josas, Versailles et Viroflay.

❑ **M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Conformément à ses missions, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles (CRR) développe des liens avec de nombreux partenaires culturels de la région parisienne, dans le but de proposer à ses élèves une formation complète, incluant des mises en situation professionnelle et de participer à la vie culturelle régionale.

La Maison des Pratiques Artistiques Amateurs, établissement culturel de la Ville de Paris, est destinée à soutenir, faciliter et développer la pratique artistique amateur dans tous les domaines artistiques : danse, musique, théâtre, arts plastiques, cinéma, arts numériques... Elle est à la fois un centre de ressources, un lieu d'échanges, de réflexion et de recherche sur les activités artistiques amateurs ainsi qu'un lieu de production et de diffusion artistique où le processus de création est partagé entre amateurs et professionnels.

Pour la première année, le CRR et la MPAA envisagent un partenariat visant à mettre en relation des élèves musiciens amateurs avec des créateurs et des professionnels. Dans le cadre de la dynamique intercommunale, le C.R.R. a invité les écoles de musique de Buc et Jouy-en-Josas ainsi que le Conservatoire à Rayonnement Communal de Viroflay à se joindre au projet intitulé « Pour un chant ».

Ainsi, des élèves flûtistes des quatre établissements interpréteront un programme inspiré de « Sept textes pour un chant » d'Andrée Chedid. Il sera dirigé par Philippe Nahon, directeur musical de l'ensemble Ars Nova.

Une première représentation sera donnée à la M.P.A.A., à l'Auditorium Saint-Germain à Paris, le mardi 7 février 2012 dans le cadre d'une soirée hommage à Andrée Chedid. L'Auditorium de Viroflay accueillera une seconde soirée le 15 février 2012. Ce concert s'inscrit dans la saison culturelle de la Ville.

Le financement du projet est inscrit dans le budget de fonctionnement des établissements d'enseignement musical (lignes budgétaires dédiées aux projets artistiques) et dans le volet prévu à cet effet dans le budget de la direction des ressources humaines.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

1) *adopte les termes de la convention de partenariat pédagogique et artistique entre Versailles Grand Parc et la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs ;*

2) *autorise le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous documents y afférents ;*

3) *dit que les dépenses sont inscrites au budget de Versailles Grand Parc.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.
Nombre de votants : 55
Suffrages exprimés : 69 (incluant les pouvoirs).

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par délégation,

Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

PREF. 78
13.02.12

7 ter, rue Porte de Buc - 78 000 Versailles – Tél. : 01 30 83 03 10 – Fax : 01 39 53 96 14